

PAUL JEANNETEAU



VOTRE DÉPUTÉ : 1 AN D' ACTIONS

Lettre d'information de Paul Jeanneteau, Député de la 1ère circonscription de Maine-et-Loire



SOUTENIR LE CHANGEMENT

Depuis juin 2007, j'ai l'honneur de vous représenter à l'Assemblée nationale. Au cours de cette première année de mandat, je me suis investi sans compter pour faire avancer les dossiers locaux et vous aider dans la résolution de vos problèmes quotidiens. Je suis un député de terrain, à votre écoute, disponible, présent dans la vie de notre circonscription.

Je suis également un député engagé dans la politique de changement entreprise par Nicolas SARKOZY et François FILLON. Le Président de la République et le Premier ministre appliquent scrupuleusement le programme de réformes approuvé par les Français en mai 2007. Universités, retraites, 35 heures, dialogue social, service minimum, éducation, immigration, justice : autant de chantiers menés avec détermination et succès.

Nous vivons un contexte international difficile. La crise économique mondiale et ses conséquences entament nos marges de manœuvre : il est d'autant plus nécessaire de réformer. N'en doutez pas, cette deuxième année d'action sera l'occasion pour le Gouvernement et la majorité de poursuivre ce changement dont notre pays a tant besoin.

Vous pouvez compter sur moi

Paul Jeanneteau

UN DÉPUTÉ PROCHE DE VOUS

Des bureaux ouverts à tous :

14, rue René Brémont à Angers

☎ 02 41 87 42 41

☎ 02 41 87 05 66

Des permanences organisées

chaque semaine, dans toute la

circonscription, accessibles à tous.

(horaires disponibles en mairie et sur le

site internet : www.pauljeanneteau.fr)

Une adresse mail :

contact@pauljeanneteau.fr

et un site internet :

www.pauljeanneteau.fr

qui constituent un lien pratique avec tous ceux qui veulent me solliciter.

Une équipe active et disponible :

- Sandrine QUINIO et Béatrice BOUT, à Angers, gèrent les dossiers locaux,
- Jean BARRÉ, à l'Assemblée nationale, suit le travail législatif.



Paul Jeanneteau, Béatrice Bout, Jean Barré et Sandrine Quinio.

ACTIONS SUR LA CIRCONSCRIPTION

TÉMOIGNAGES

Jean-Claude DAVID, Maire de Miré :

J'ai pu constater au cours de ces derniers mois à quel point Paul JEANNETEAU s'investissait et j'ai apprécié sa réactivité dans les soutiens demandés. Je suis persuadé que nous avons encore beaucoup à partager au cours des prochaines années.

Annick LOQUET, Directrice de la Maison Familiale rurale des Trois Rivières à Champigné : " Nous tenons sincèrement à vous remercier pour l'intervention déterminante que vous avez eue. Votre action nous permet d'augmenter nos effectifs pour notre formation BEPA Elevage canin et félin".

Olivier P. à Angers : Je vous remercie de l'aide inestimable que vous avez apportée à mon dossier et de votre investissement, ainsi que de l'attention dont vous avez fait preuve lors de notre entretien.

Patrice L. Chef d'entreprise à Saint-Barthélemy d'Anjou : « Je tiens à vous remercier pour votre aide. Votre intervention me permet de réaliser auprès des entreprises de la région des actions de formation visant à contribuer au développement de ces entreprises. Encore une fois merci beaucoup pour votre action ».

DOSSIERS LOCAUX

Voici, entre autres, quelques dossiers sur lesquels je me suis mobilisé :

La Maison d'Accueil Spécialisée de Saint-Sylvain-d'Anjou. Ce dossier a obtenu un soutien accru du Ministère et de tous les partenaires institutionnels espérés. L'établissement, qui accueille des handicapés moteurs, cérébraux, sera inauguré à l'automne.

Le Festival du Scoop et l'École

Maitrisienne. Je suis intervenu auprès de Christine ALBANEL, Ministre de la culture, pour obtenir des aides complémentaires afin de soutenir les activités de ces deux institutions Angevines.

La création d'une entreprise adaptée au sein du groupe Véolia environnement, sur la zone d'activités Angers-Est.

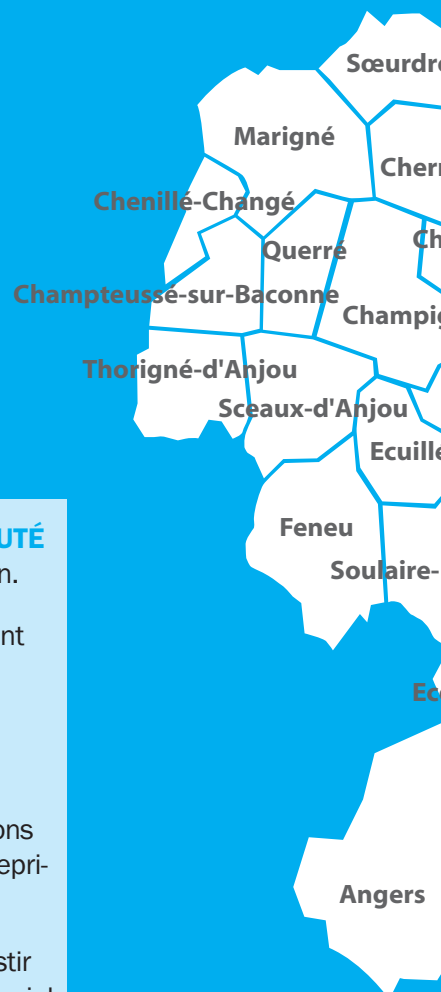
Je suis intervenu auprès du Cabinet de Christine LAGARDE, Ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi, pour appuyer les démarches d'une filiale du groupe Véolia, dans son projet de création d'une entreprise, TRIADE Avenir Ouest, spécialisée dans le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques, et totalement dédiée et adaptée aux travailleurs handicapés.

Le commissariat de police d'Angers.

Alerté par les syndicats, j'ai attiré l'attention de Michèle ALLIOT-MARIE sur le transfert de l'Hôtel de Police d'Angers et sur les problèmes de locaux du commissariat de secteur Monplaisir.

VOTRE DÉPUTÉ EN CHIFFRES

- 292 permanences tenues
- 329 personnes reçues
- 257 dossiers traités
- 329 dossiers en cours
- 2700 courriers
- 6 groupes accueillis



ROLE ET MISSIONS DE VOTRE DÉPUTÉ

- Voter la loi après l'étude en commission.
- Interpeller le Gouvernement, notamment par des questions écrites ou orales.
- Représenter les habitants de la 1ère circonscription à l'Assemblée Nationale.
- Relayer les attentes et les préoccupations des habitants, des élus, des chefs d'entreprises et des responsables associatifs.
- Être un acteur de la vie locale et s'investir dans le développement économique et social de la 1ère circonscription.

VOTRE DÉPUTÉ SUR LE TERRAIN

OFFRES

venues
es
rs
à l'Assemblée Nationale



Avec les élèves de l'école du Rondeau à Tiercé



En permanence au bar de l'Europe à Monplaisir.



Aux 30 ans de l'entreprise CMI à Saint-Sylvain d'Anjou.



Au départ de la Grammoirienne, au Plessis-Grammoire.



En visite à Ecuillé avec la doyenne de la commune, Mme Andrée Paris, et M. le Maire.



Avec les responsables de la Ludothèque de Monplaisir.

ACTION PARLEMENTAIRE

LES MOYENS D'AGIR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Un député dispose de nombreux leviers pour peser et se faire entendre. Je passe au minimum deux jours par semaine à Paris, ce qui me permet de faire avancer les dossiers de notre circonscription, par exemple grâce à des rendez-vous obtenus dans les ministères.

Je suis membre de la Commission des affaires culturelles, sociales et familiales. Je participe ainsi à l'important travail qui se fait en amont du vote des lois. Je m'implique plus particulièrement dans les travaux de la mission d'information sur la révision des lois bioéthique. Je m'investis également, sur les questions de prévention et de santé publique de la loi Patients Santé et Territoires.

J'ai élaboré 2 propositions de loi (notamment une sur la modification du mode de scrutin municipal pour les communes de 1500 à 3500 habitants), et j'en ai cosigné 17. Je me suis exprimé à plusieurs reprises dans l'hémicycle, notamment sur l'installation des jeunes agriculteurs.

Autre moyen d'action : les questions écrites au gouvernement. J'en ai adressé 24 aux ministres sur des sujets aussi différents que :

- l'allocation adulte handicapé,
- l'accompagnement des familles lors du décès d'un jeune enfant,
- la prévention du surendettement ...

C'est en utilisant ces différents moyens que j'apporte des réponses concrètes à vos attentes.



POUR SOUTENIR PAUL JEANNETEAU

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION DÉBATS ET CONVERGENCES

L'association « Débats et convergences » est lancée pour soutenir mon action, susciter la réflexion sur les enjeux locaux ou nationaux et **rassembler largement pour débattre**. Vous pouvez la rejoindre en retournant dès maintenant le bulletin d'adhésion ci-dessous :

Les cotisations et (ou) les dons par chèques libellés à l'ordre de Débats et Convergences peuvent être adressés au siège de l'Association : 7 bis, rue Fénelon 49000 Angers. Une carte de Membre vous sera adressée par retour.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Adhère à l'association « Débats et Convergences »

Membre bienfaiteur : 15 euros

Membre actif : 5 euros



Paul JEANNETEAU avec Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Paul JEANNETEAU avec Michèle ALLIOT-MARIE, Ministre de l'Intérieur, des Collectivités territoriales et de l'Outre mer.